



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 décembre 2021

8 propositions pour accélérer le déploiement de la chaleur renouvelable et de récupération en France et relever le défi de la neutralité carbone

A l'occasion de la 3^e édition de la Semaine de la chaleur renouvelable, les acteurs de la filière dressent 4 grandes priorités et formulent 8 propositions pour replacer la chaleur renouvelable et de récupération au cœur de la stratégie énergétique nationale.

En effet, alors que les discussions sur l'avenir de notre mix énergétique nourrissent la pré-campagne présidentielle, la question de la décarbonation de la chaleur consommée en France reste étonnamment absente du débat public. Les différents usages de la chaleur (chauffage des bâtiments, eau chaude sanitaire, procédés industriels) représentent pourtant près de la moitié de l'énergie finale consommée, et reposent encore à près de 60 %¹ sur des énergies fossiles importées, fortement émettrices de CO₂ et soumises à des variations de prix importantes. Accélérer la transition du secteur vers les énergies renouvelables et de récupération², apparaît donc incontournable pour répondre aux enjeux de souveraineté énergétique, de décarbonation des usages et de maîtrise de la facture énergétique des Français.

Rehausser le niveau d'ambition sur la part de la chaleur renouvelable dans le mix énergétique

A la fin de l'année 2020, 22,8 % de la chaleur consommée en France était couverte par des sources renouvelables. Pour atteindre la neutralité carbone en 2050, le rythme de développement doit être significativement accéléré, de manière à ce que les énergies renouvelables couvrent 50% de la consommation de chaleur dès 2030.

Par ailleurs, dans le contexte actuel d'envolée des prix des énergies fossiles sur le marché international, les systèmes individuels et collectifs de chaleur renouvelable et de récupération sont vecteurs d'une énergie locale, avec des prix stables et compétitifs, tout en représentant un vivier important d'emplois dans les différentes filières. Partout sur le territoire, des millions de Français et des milliers de collectivités et d'entreprises ont déjà fait le choix de la chaleur renouvelable. Des décisions politiques fortes doivent désormais être prises pour exploiter pleinement son potentiel de développement.

¹ Composition du mix énergétique de la chaleur en France en 2020 (669 TWh) : 40% de gaz, 23% d'énergies renouvelables et de récupération, 18% d'électricité, 19% de pétrole et de charbon

² Bois-énergie, géothermie, solaire thermique, biogaz, valorisation énergétique des déchets, chaleur perdue

4 priorités, 8 propositions pour intensifier le développement de la filière

PRIORITÉ N°1 - FAIRE DU DÉVELOPPEMENT DE LA CHALEUR RENOUELABLE UNE COMPOSANTE CENTRALE DE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

1. Fixer un objectif national ambitieux de 50% de chaleur consommée d'origine renouvelable et de récupération en 2030
2. Fixer des objectifs de consommation de chaleur renouvelable dans les bâtiments existants (tertiaires, industriels et résidentiels collectifs)

PRIORITÉ N°2 - SYSTÉMATISER LES « PLANS CHALEUR RENOUELABLE » DANS LES TERRITOIRES

3. Généraliser un "plan territorial chaleur renouvelable" dans toutes les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants dans le cadre des documents de planification existants. Dans les territoires ruraux, des plans spécifiques devront également permettre de créer 1 500 réseaux de chaleur pour valoriser l'ensemble des énergies renouvelables et de récupération locales et faire basculer un grand nombre d'utilisateurs vers des modes de chauffages vertueux.

PRIORITÉ N°3 - RENFORCER LES MÉCANISMES DE SOUTIEN À LA CHALEUR ET AU FROID RENOUELABLE

4. Dimensionner l'enveloppe du Fonds chaleur de l'ADEME en cohérence avec les objectifs de développement fixés au niveau national.
5. Inscrire le dispositif MaPrimeRénov dans une trajectoire budgétaire pluriannuelle, de manière à donner une visibilité à 5 ans au développement de la chaleur dans le secteur du bâtiment existant.
6. Garantir la compétitivité des systèmes de chaleur renouvelable en élargissant l'aide au fonctionnement du Fonds de décarbonation à toutes les filières de production de chaleur renouvelable et de récupération. L'objectif : compenser l'écart de coûts entre la chaleur produite à partir de d'énergies renouvelables et leur solution fossile quand leurs prix sont très bas.
7. Faciliter le cumul intégral des aides du Fonds Chaleur avec les Certificats d'économie d'énergie (CEE) et bonifier les CEE pour les projets les plus vertueux.

PRIORITÉ N°4 - PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES FOYERS LES PLUS MODESTES

8. Créer un "fonds social pour le climat" alimenté par une partie des recettes de la Contribution climat énergie (CCE) qui devra être augmentée. Ce fonds permettra notamment de créer un "chèque chaleur" pour aider les foyers les plus modestes à payer leur facture de chauffage et de financer les investissements nécessaires à leur conversion vers des solutions de chauffage renouvelable.

[TÉLÉCHARGEZ LES PROPOSITIONS COMPLÈTES](#)

CONTACTS PRESSE

AMORCE - Romain JACQUET - 06 11 43 78 51 - rjacquet@amorce.asso.fr
FEDENE - Agence Epoka - Brice CHAUVEAU - 06 31 55 66 70 – bchauveau@epoka.fr
SER - Gilles Corman - 06 73 88 71 18 - gilles.corman@enr.fr
Via Sèva - Agence Epoka - Brice CHAUVEAU - 06 31 55 66 70 – bchauveau@epoka.fr
AFPG - Virginie Schmidle - virginie.schmidle@afpg.asso.fr
CIBE - Clarisse Fischer - 06 30 91 48 50 - c.fischer@cibe.fr
ATEE - Carine Fadat - 06 23 37 60 60 - c.fadat@atee.fr
ENERPLAN - Martine Lauseure - 06 15 02 82 60 - martine@lauseure.com

À propos d'AMORCE

Rassemblant plus de 1 000 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets et d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

- www.amorce.asso.fr

À propos de la FEDENE

La FEDENE, Fédération des Services Energie Environnement, regroupe, à travers sept syndicats professionnels spécialisés par métier, 500 entreprises de services centrés sur l'efficacité énergétique, la performance des bâtiments, la production et la valorisation de la chaleur et de froid renouvelables et de récupération ainsi que le facility management et l'ingénierie de projets. Ces services répondent à deux enjeux majeurs de la transition énergétique : la réalisation d'économies d'énergies dans les bâtiments et le développement des énergies renouvelables et de récupération thermiques. Les adhérents de la FEDENE proposent et mettent en œuvre des prestations sur mesure, fondées sur des engagements de performances réelles sur le long terme. • www.fedene.fr

À propos du SER

Le Syndicat des énergies renouvelables SER regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national. • www.enr.fr

A propos de l'ATEE

L'Association technique énergie environnement (ATEE) est une association professionnelle française dont le but est la promotion de l'efficacité énergétique dans les entreprises et les collectivités, l'information sur les enjeux environnementaux liés à l'énergie et le soutien aux énergies renouvelables. Elle compte 2 500 adhérents et publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie. Avec ses 6 clubs thématiques (CEE, Biogaz, Power to gaz, Stockage d'énergies, Cogénération, Pyrogazéification) et ses 11 délégations régionales, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexion pour ses adhérents permettant de confronter les points de vue et de capitaliser les retours d'expérience. Elle porte 2 programmes nationaux PRO-SMEn dont l'objet est de promouvoir la certification ISO 50001 (management de l'énergie) et PROREFEI qui forme les salariés en charge de la gestion de l'énergie dans l'industrie et le tertiaire complexe pour les accompagner dans leur démarche d'efficacité énergétique. • www.atee.fr

A propos du CIBE

Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois Énergie, coordonne et accompagne depuis 2006, les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et moyennes puissances auprès des décideurs publics et privés. Il rassemble près de deux cents entreprises, de maîtres d'ouvrage (publics et privés), d'organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. • www.cibe.fr

A propos de Via Sèva

L'association Via Sèva a été créée en novembre 2000, sa mission est de faire découvrir au grand public le fonctionnement et les avantages des réseaux de chaleur et de froid, aussi bien sur le plan de leurs performances énergétiques et du prix, que de leur impact positif sur l'environnement. • www.viaseva.org

A propos de l'AFPG

L'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG), a été créée le 15 juin 2010 à Paris. Elle fédère une centaine d'entreprises représentant les métiers de l'énergie géothermique en France métropolitaine et dans les DRO. L'AFPG a pour objectif de promouvoir et d'accélérer le recours à la géothermie, énergie renouvelable, locale et non intermittente, faiblement émettrice de CO2 et capable de produire de l'électricité, de la chaleur et du froid. • www.afpg.asso.fr

A propos d'ENERPLAN

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...). Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire. Ses missions : représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française. • www.enerplan.asso.fr